

Un monument mérité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 35

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN MONUMENT MÉRITÉ

Un comité vient de se constituer à Lausanne pour ériger un monument à la mémoire de Bider, l'aéronaute distingué qui, il y a deux ans, a perdu la vie dans une chute d'appareil.

Bider a été l'un des principaux organisateurs de l'aviation suisse. Attaché, pendant la mobilisation, à la place de Dubendorf, il a formé la première forte équipe des pilotes.

C'est lui qui, le premier, eut l'idée de survoler les montagnes. Alors qu'il était encore inconnu du public, il traversa les Pyrénées, ce qui attira aussitôt l'attention sur lui. De nombreuses et brillantes offres d'emploi lui furent faites, mais, attaché à son pays, il préféra rentrer en Suisse pour mettre au service de la patrie son savoir et son activité.

Il est donc juste que son souvenir soit maintenu au milieu de nous.

CEUX D'EN-HAUT ET CEUX D'EN-BAS

En 1507, nos excellents amis de Lavaux qui avaient à se plaindre des gens du Comte de Gruyère, profitèrent de ce que celui-ci possédait une maison à Pully pour se saisir de ses armoiries placées sur le portail. Celles-ci, qui se composaient d'une grue, furent traînées dans la boue, et « le bec d'icelle bouté en ordure humaine »!

Bien plus, on jura solennellement d'arracher au comte ses boyaux, et de jeter au lac incontinent, tous les « Gruats » qui se permettraient de passer par Lavaux.

Les « Gruats » se le tinrent pour dit. En silence ils préparèrent leur revanche. Patiemment ils attendirent que les beaux raisins furent dorés dans les vignes; puis, une belle nuit d'automne, ils quittèrent leur comté au nombre de 140 et au petit jour, ils vendangèrent les vignes de Pully avant l'heure!

Mais ils n'eurent point le temps d'achever leur besogne; les vigneronniers avertis, fondirent sur eux et bataille s'en suivit qui compta un mort et plusieurs blessés. Les « Gruats » s'enfuirent par les monts de Vilette.

A quelque temps de là, d'honnêtes citoyens de Château d'Oex, passant paisiblement et sans armes sur la grand-route de Cully, furent assaillis, roués de coups et pourchassés jusqu'à St-Saphorin où on leur refusa protection et sauvegarde!

Cette fois! c'en était trop! Les gens du Pays d'En-Haut se levèrent en masse. Au nombre de 2000 ils se groupèrent sous les quatre bannières: Gruyère, Gessenay, Château d'Oex et Mont-Salvens, puis se mirent en marche...

Seulement... comme bien vous pensez, 2000 hommes ne se déplacent point dans le secret, et à la fin de la journée, la troupe était rejointe par les députés des cantons de Berne et Fribourg qui leur firent rebrousser chemin moyennant promesse que leurs griefs seraient écoutés.

L'Evêque de Lausanne, Aymon de Montfaucon, et le Comte de Gruyère s'y employèrent de leur mieux. Un « Congrès d'arbitrage et de conciliation » fut convoqué à Fribourg, et, le 25 novembre 1509, se signa un « Acte de médiation ». Chacun reconnaissait ses torts, justice était faite et l'on jurait enfin que « dès ce moment il y aurait paix et concorde entre les montagnards et les vigneronniers, comme entre bons voisins ».

Et cela ne s'est point démenti depuis, que je sache!

Les manuscrits concernant le procès se trouvent aux archives de Fribourg. M. A. M.

BIBLIOGRAPHIE

La livraison d'août 1921 de la *Bibliothèque Universelle et Revue Suisse* contient les articles suivants: Vahiné Papaa: En routé vers Tombouctou; Capitaine Glasson: La guerre future; Henry Aubert: San Giugnano; Filippo Carli: La bourgeoisie et le prolétariat en Italie; W. Deonna: La nuit vient... Un nouveau moyen âge? (*seconde partie*); Hélène de Diesbach: Le fermail d'argent; Maurice Milloud: Variété. Les idées du président Brum; Chroniques italiennes (Paolo Arcari), américaine (G.-N. Tricoche), allemande (A. Guillard), suisse romande (Maurice Milloud), scientifique (Henry de Varigny), politique (Ed. Rossier); Revue des livres.



7 QUINZE JOURS DANS LE HASLI

Puis prenant son fusil, il continua: — Je vais préparer moâ pour accompagner vous. Milord vérifia chaque partie de sa carabine, et se mit en devoir de la charger avec ses provisions. — Que fourrez-vous là-dedans? fit Frantz. Du gros plomb? C'est une balle qu'il faut pour les chamois. Votre arme ne peut-elle supporter une balle? Peut-être sa portée ne va pas loin.

— Cinq cents pas. — Donnez-la moi donc, milord, que je vous la charge. J'ai des balles de petit calibre qui iront peut-être dans le canon de votre fusil.

Le chasseur s'empara de l'arme. C'était un fuseau. — Diable, fit-il, voilà un instrument qui est bien pocket. Enfin.

— Il va tout juste, je ai fait l'expérience. Dès qu'ils furent prêts, ils longèrent le talus formé par une crête de rocher, et se mirent à l'embuscade, tandis que le roussin, attaché à un buisson, le dépouillait à belles dents.

Les chamois, un joli troupeau d'une dizaine de sujets, s'ébattaient de l'autre côté sur le vert plateau situé entre deux cônes de montagne. Le plus vieux, chef de la troupe, était en vedette sur l'une des pierres éparées et qui avaient l'air d'avoir été placées là comme les dolmens du culte druidique. Rien n'était plus joli à voir que la grâce avec laquelle ces jolis animaux s'amusaient entre eux, se léchaient, faisaient leur toilette, les faons cabriolant autour de leurs mères, et celles-ci semblant applaudir à leurs prouesses.

Un beau bouquin s'aventura jusqu'à la portée des coups de nos chasseurs. Il jeta un regard investigateur autour de lui; puis baissa la tête pour brouter. Au même instant, deux coups de carabine retentirent. Le bouquin fit un saut et alla tomber vingt pas plus loin. La carabine de Frantz l'avait abattu, car milord n'avait plus que la crosse de son fusil *pocket* entre les mains. Le canon avait suivi la balle sans qu'il en fut résulté d'accident pour lui.

Le troupeau partit comme un éclair et disparut derrière une gorge abrupte, sautant par-dessus les rochers, franchissant les espaces avec une célérité télégraphique. Frantz jeta un hurra triomphal qui se répéta d'écho en écho. L'Anglais vint à lui: — Vous êtes adroite, excellentement adroite.

— Et votre fusil, milord, qu'en avez-vous fait? — Il n'est piou qu'une pistolette, fit l'Anglais d'un air déconfit; le voilà, je vais le garder tel; il peut encore servir.

En effet, il lui restait un bout de canon de six pouces, attaché à l'armure, ce qui lui donnait bien le type d'un pistolet *pocket*, ou de poche.

— Nous avons donc tué un bouquin, milord, dit Frantz en serrant la main à son compagnon. Le beau début, le beau début! Mais l'animal est couché là-bas; il faut que j'aïlle le chercher avant qu'un aigle me devance, car j'en ai vu tourner deux dans les airs. Vous m'attendrez ici. Dans deux heures, je vous rejoins.

Frantz rechargea sa carabine, remit sa gibecière à l'Anglais, s'empara de sa pique de montage et disparut par les rochers. L'Anglais monta sur le talus pour le suivre des yeux; puis, par précaution, il se mit aussi à charger son tronçon d'arme en cas de nécessité contre un oiseau de proie.

Il suivit avec le plus vif intérêt la descente périlleuse de Frantz, déjà il le voyait gravir le plateau opposé, s'aidant de sa pique et s'accrochant aux broussailles. En dix minutes, Frantz allait ramasser le bouquin gisant à terre, lorsqu'un bruit étrange, venant du côté de la grotte, lui fit tourner la tête.

Oh ciel! le pauvre Mouni n'était pas seul. Autour de lui, deux loups rôdaient, et le roussin, quoique captif, faisait bonne contenance. Il ruait, lançait des coups de pieds, grognait, se démenait avec le désespoir du danger. Milord ne fit qu'un saut du talus

vers son cher aliboron, et visant l'un des loups avec son pistolet, le blessa grièvement. Les deux bêtes fauves prirent la fuite; l'un trébuchant à chaque pas, l'autre disparaissant par le flanc du rocher. (A suivre.) MÉRIL CATALAN.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Le concours des Costumes.

Les sections de l'Association et les Vaudoises isolées qui désirent participer à la réunion d'automne de l'Association, à Gryon, les 24 et 25 septembre 1921, sont priées, jusqu'au 10 septembre, d'annoncer à S. Bonard, Casier-Ville, Lausanne, le nombre de leurs participantes aussi exactement que possible et l'heure de leur arrivée à Bex, afin que le Bex-Gryon-Villars puisse assurer leur transport jusqu'à Gryon.

Toutes les Vaudoises participant ou non au concours de costumes, seront les bienvenues à Gryon.

Le jury du concours de costumes est composé de MM. Ernest Bieler, artiste peintre à Rivaz, Adolphe Burnat, architecte à Vevey, Louis Curtat, artiste peintre à Lausanne et Gustave Maillard, membre du comité du Vieux-Vevey à Vevey.

Ce jury, réuni au Musée Jenisch, à Vevey, le mardi 23 août, a discuté la description officielle du costume vaudois et décidé d'admettre les corsages de couleur; il donnera des points allant de 0 à 10. Pour faciliter son travail, il a fixé les rubriques suivantes:

1. Etoffe (du corsage, de la jupe, du tablier).
2. Coupe (du corsage, de la jupe, du tablier).
3. Coiffe (sa coupe, sa dentelle).
4. Manches et fichu (leur tissu, leur forme).
5. Extrémités (mitaines, bas, souliers).
6. Impression d'ensemble et façon de porter le costume.

L'ordre dans lequel défilèrent les sections sera tiré au sort, sous réserve de leur arrivée à Gryon; celles qui pourront arriver déjà le samedi 24, passeront les premières. Les membres des sections défilèrent une à une, présentées par leur présidente ou sa remplaçante.

Le jury a examiné avec attention les costumes et les gravures de costumes exposés au Musée du Vieux-Vevey; ses membres sont pleins d'entrain et leur tâche les intéresse vivement.

ROYAL BIOGRAPH. — Au nouveau programme de cette semaine, deux gros succès artistiques d'un genre absolument différent: *Le Gage N° 1313* ou *Le Père Samuel*, splendide drame en 5 actes. Le second film, *De l'amour à la haine*, est un excellent et superbe drame du Far-West en 2 actes, avec Rio-Jim, l'intrépide cow-boys et Charles Ray, l'élégant et sympathique jeune premier. *Le Royal-Revue* et *le Gaumont-Journal* complètent le programme.

DEMANDEZ PARTOUT
„Luy“ Cocktail
 L'AS DES APÉRITIFS
MARQUE DÉPOSÉE DISTILLERIE VALAISANNE, S.A.
 DICH SION

PHOTO-PALACE 1, RUE PICHARD
 Photographies .. Agrandissements
 .. Travaux pour amateurs ..

Vermouth NOBLESSE
 DÉLICIEUSE GOURMANDE

SE BOIT GLACE G. 462 L

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
 J. MONNET, édit. resp.
 Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.